



SYLVIA PINEL  
MINISTRE DE L'ARTISANAT, DU COMMERCE ET DU  
TOURISME

KADER ARIF  
MINISTRE DELEGUE  
CHARGE DES ANCIENS COMBATTANTS

*Communiqué de presse*

*Communiqué de presse*

[www.artisanat-commerce-tourisme.gouv.fr](http://www.artisanat-commerce-tourisme.gouv.fr)

[www.defense.gouv.fr/mindac](http://www.defense.gouv.fr/mindac)

Paris, le 14 novembre 2013  
N°309

## **Sylvia PINEL et Kader ARIF ont signé le contrat de Destination « Centenaire de la Grande Guerre »**

**Sylvia PINEL**, ministre de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme, et **Kader ARIF**, ministre délégué auprès du ministre de la défense, chargé des Anciens Combattants, **ont ouvert le 14 novembre à Lille les deuxièmes Assises nationales du Tourisme de Mémoire.**

**A cette occasion, les ministres ont signé le contrat de destination « Centenaire de la Grande Guerre »**, avec les dix collectivités et associations ainsi qu'avec les quatorze partenaires associés.

Alors que le Président de la République vient de lancer le cycle de commémorations du Centenaire de la Première Guerre mondiale et du 70<sup>e</sup> anniversaire de la Libération, les deuxièmes Assises nationales du Tourisme de Mémoire sont l'occasion de **mobiliser l'ensemble des acteurs concernés par le développement de ce tourisme de sens, à la croisée de la culture et de l'histoire, et en faire une véritable filière.**

Le développement du tourisme de mémoire en France revêt à la fois un enjeu civique, en favorisant la transmission de notre passé aux générations futures, mais aussi un enjeu économique, en contribuant au dynamisme des territoires. En France, ce sont quelques **6 millions de visiteurs qui se rendent chaque année sur nos lieux de souvenir, dont la moitié vient de pays étrangers.** Cette forme de tourisme génère **plus de 45 millions d'euros de chiffre d'affaires et concerne majoritairement des petites et moyennes entreprises.**

Pour accompagner les acteurs de la partie française de la ligne de front occidentale qui ont souhaité se rassembler pour créer ensemble les conditions d'un développement du tourisme de mémoire, **Sylvia Pinel et Kader Arif ont signé ce jour le contrat de destination «Centenaire de la Grande Guerre»**, avec les dix collectivités et les associations partenaires, ainsi que les quatorze entreprises associés à cette démarche inédite \*.

Ce contrat, grâce au travail mené par Atout France, permet de **renforcer la coopération entre les acteurs publics et privés afin de faire émerger une offre touristique d'excellence à visibilité internationale, basée sur la découverte de l'offre de mémoire de la Première Guerre mondiale.**



Durant trois ans des moyens humains, techniques et financiers seront engagés et mutualisés, autour de trois volets d'actions déployés simultanément : **un volet ingénierie** pour améliorer les infrastructures d'accueil et la mobilité entre les sites, **un volet observation** pour mesurer l'évolution du poids de la filière du tourisme de mémoire sur le territoire national, et enfin un **volet promotion** pour mettre en œuvre des actions de communication à l'international.

Ce contrat de destination rejoint les deux premiers déjà signés par Sylvia Pinel en juillet dernier (en Alsace sur le tourisme d'affaires et en Tarn-et-Garonne sur l'itinérance). Un second contrat de destination tourisme de mémoire sur la seconde guerre mondiale sera signé avec la Région Basse - Normandie d'ici mars.

**\* Les signataires du Contrat de Destination :**

*Ministère de l'artisanat, du commerce et du tourisme, Ministère délégué aux anciens combattants, Atout France, Mission du Centenaire de la Grande guerre, Région Champagne-Ardenne, Région Lorraine, Région Nord-Pas de Calais, Département de l'Aisne, Département de la Meuse, Département de la Somme, Collectivités du Pôle d'Excellence Rurale (PER) « Tourisme de Mémoire 14-18 » – Front des Vosges, Association « Tourisme et mémoire de la Grande guerre », et quatorze partenaires privés associés.*

Contacts presse :

**Cabinet de Sylvia PINEL**

[sec-mact-presse@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:sec-mact-presse@cabinets.finances.gouv.fr) – Tél. : 01 53 18 44 50

**Cabinet de Kader ARIF**

[sebastien.caron@defense.gouv.fr](mailto:sebastien.caron@defense.gouv.fr) – Tél. : 01 44 42 12 64